



CABINET ACECA INTERNATIONAL SARL

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

01 BP 4318 OUAGADOUGOU 01

Tél. : (00226) 25 31 37 44 Fax : (00226) 25 31 25 98

Email: aceca@fasonet.bf ; aceca@aceca-international.com; Site : <http://www.aceca-international.com>

BURKINA FASO

Séminaires internationaux 2017

NOVELA STAR HOTEL LOME (TOGO)

| Réf. | Modules-thèmes | Justification | Public cible | Objectifs et résultats attendus | Dates de déroulement des séminaires | Prix |
|------|--|---|--|--|-------------------------------------|--|
| 1 | Maîtriser le système comptable OHADA révisé (SYSCOHADA), pour la production d'états financiers fiables et sécurisés- Convergences vers les IFRS | <p>Le système comptable OHADA révisé (SYSCOHADA), entre en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2018</p> <p>Il conviendrait pour chaque entreprise de se tenir prête en prenant les dispositions qui s'imposent, notamment en s'appropriant les fondements de la révision et surtout en se préparant par la formation de ses agents à la maîtrise des aspects ayant évolué et de leurs impacts sur l'organisation comptable et les résultats attendus.</p> <p>Par ailleurs, la révision du SYSCOHADA pourrait induire un départ de la convergence vers les IFRS</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Directeurs Administratifs et Financiers ✓ Chefs comptables ✓ Auditeurs internes ✓ Contrôleurs de gestion ✓ Cadres comptables ✓ Comptables | <ul style="list-style-type: none"> ✓ maîtriser les prescriptions du nouveau dispositif comptable applicable dans l'espace OHADA ; ✓ effectuer le basculement au SYSCOHADA révisé à la date du 01 janvier 2018 conformément aux dispositions prévues à l'article 113 de l'AUDCIF et de ; ✓ produire des informations financières fiables et conformes ✓ Revue des nouvelles options comptables, rubrique par rubrique ; ✓ Analyse des changements introduits ; ✓ Analyse des traitements dans le cadre d'une première application ; ✓ Incidence sur l'organisation comptable (nomenclature, procédure de traitement...) ✓ Limites tenant à notre environnement et conseils d'usage ; ✓ Evolution prévisible vers les normes internationales (divergences et convergences) ✓ Cas pratiques | 06 au 13 août 2017 | FCFA 850 000 HT Incluant l'hébergement et le déjeuner pris en commun |
| 2 | Audit Interne : cartographie et management des risques dans les organisations | <p>« Pour combattre son ennemie, il faut le connaître », selon un adage populaire.</p> <p>Le risque est généralement défini comme les inconvénients potentiels d'une décision ou d'une action, et la probabilité d'une perte ou</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Directeurs généraux, directeurs adjoints, secrétaires généraux ; ✓ Chefs de projets de développement ; ✓ Responsables d'ONG et | <p>Ce séminaire offre l'opportunité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ S'approprier un certain nombre de méthodes d'analyse des risques afin d'élaborer une cartographie adaptée à | 06 au 13 août 2017 | FCFA 850 000 HT Incluant l'hébergement et le déjeuner |

| | | | | | | |
|---|---|---|--|--|--------------------|---|
| | | <p>d'un sinistre, ou encore d'un événement et de ses conséquences. Il constitue, nul doute, l'ennemie à abattre au sein des entreprises. Mais force est de constater que très peu d'entreprise dispose d'un plan de bataille contre le risque, souvent diffus, transversal parfois, et surtout graves de conséquences si on n'y remédie pas au plus vite. Le présent séminaire se propose d'orienter les participants vers des voies appropriées.</p> | <p>d'associations ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Directeurs et responsables Administratifs et Financiers ; ✓ Contrôleurs internes et de Gestion ; ✓ Auditeurs Internes ; ✓ Cadres d'entreprises et d'organisations ; <p>Risk managers et tout manager</p> | <p>son entreprise, base indispensable à la mise en œuvre des programmes de contrôle et gage d'une maîtrise de la destinée des entreprises;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Dresser la cartographie des risques, en cohérence avec la stratégie de maîtrise de votre entreprise ou organisation; ✓ Proposer et faire valider une stratégie de traitement des risques de l'organisation par la Direction Générale ; ✓ Définir les priorités de l'audit interne et du contrôle interne. | | pris en commun |
| 3 | <p>Mise en place d'une comptabilité analytique d'exploitation dans les organisations</p> | <p>La mise en place d'une comptabilité analytique d'exploitation n'est pas obligatoire mais en pratique indispensable pour les organisations (entreprises, projets, ONG...) pour diverses raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cycle d'exploitation complexe ; ✓ Etendue géographique ; ✓ Multitudes de financement ; ✓ Exploitation de plusieurs produits à la fois, agit sur plusieurs axes (prestations diverses, convention d'objectifs et de moyens), gère plusieurs actions ou projets, ou gestion de plusieurs secteurs. <p>Elle est essentielle pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Bien connaître les coûts des différentes fonctions assumées dans l'entreprise ; ✓ Fixer des prix au regard d'un objectif de marge ; ✓ Expliquer et analyser les résultats en | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Directeurs généraux, directeurs adjoints, secrétaires généraux ; ✓ Gestionnaires et chefs de projets de développement ; ✓ Responsables d'ONG et d'associations ; ✓ Directeurs et Responsables Administratifs et Financiers ; ✓ Contrôleurs internes et de Gestion ; ✓ Auditeurs Internes ; ✓ Cadres d'entreprises et d'organisations ; ✓ Gestionnaires de stocks ; ✓ Comptables matières ; ✓ etc. | <p>Le présent séminaire a pour ambition de traiter des aspects nécessaires, voire indispensables à la mise en place d'une comptabilité analytique d'exploitation dans les sociétés et les organisations en général.</p> <p>A l'issue des séances de formation, le participant devrait être capable d'organiser la démarche de mise en place d'un système de gestion basée sur la comptabilité analytique.</p> <p>A l'issue des deux (2) semaines de formation, les participants devraient être capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Dresser un état des lieux de l'organisation existante ; ✓ Elaborer un schéma analytique performant (mais le plus simple possible), assurant une définition précise des charges et coûts par activités et centre de coût et de profits et les méthodes de collecte; | 06 au 20 août 2017 | <p>FCFA 1 600 000 HT Incluant l'hébergement et le déjeuner pris en commun</p> |

| | | | | | | |
|--|--|---|--|---|--|--|
| | | <p>calculant les coûts des produits pour les comparer aux recettes ou aux prix de vente correspondants.</p> <p>✓ D'une manière générale, elle doit fournir tous les éléments de nature à éclairer les prises de décision et constitue un gage de transparence, de bonne gestion et d'expansion de l'entreprise.</p> <p>Toutefois, force est de constater que très peu de structure adopte de façon volontaire le système de comptabilité analytique, du fait principalement de sa complexité, aussi bien dans sa mise en place que dans son fonctionnement.</p> <p>C'est pour aider à surmonter ce handicap que le présent séminaire est organisé</p> | | <p>✓ Évaluer les coûts des principales activités ;</p> <p>✓ Mettre en place un système de comptabilité analytique qui permet de suivre les charges et produits à bonnes dates :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Visibilité complète sur les coûts engagés par l'entreprise ▪ Connaissance de la rentabilité (marges) ; ▪ Pilotage de l'activité : indicateurs et système de reporting ▪ Etc. | | |
|--|--|---|--|---|--|--|

| | | | | | | |
|---|---|--|--|---|--------------------|--|
| 4 | <p>La gestion financière des projets, programmes et devis programmes</p> | <p>Nos pays reçoivent de nombreux financements, de divers bailleurs de fonds afin de mettre en œuvre des projets et programmes de développement dans divers secteurs de l'économie.</p> <p>Ces financements font l'objet de conventions dont les dispositions couvrent toutes les activités et s'étalent sur la vie des projets et programmes qui du reste ont une durée de vie limitée inscrite dans la convention.</p> <p>Le challenge à remonter consistera à exécuter dans un temps relativement court, les activités techniques du projet, gérer des flux importants de fonds selon des procédures convenues, contenues dans les conventions et à rendre compte de façon fidèle aux bailleurs de fonds et aux bénéficiaires des financements (Etat et autres structures).</p> <p>Les bailleurs de fonds font obligation aux bénéficiaires de leur financement de faire auditer annuellement les comptes des projets.</p> <p>L'analyse des rapports des auditeurs fait ressortir un certain nombre de faiblesses et de difficultés, notamment en matière de gestion financière et comptable, qui ont pour conséquences entre autres, le rejet des comptes par les auditeurs, le rejet de dépenses inéligibles, etc., entraînant parfois la suspension des décaissements voire des projets.</p> <p>C'est dans ce contexte que le présent séminaire est organisé pour apporter une contribution à une gestion adéquate des projets et programmes de développement.</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Responsables et équipe de gestion de projets de développement ; ✓ Responsables d'ONG et d'associations ; ✓ Contrôleurs internes et de Gestion ; ✓ Auditeurs Internes ; ✓ Toute personne intéressée par le sujet. | <p>Le but de cette session est de donner aux responsables et équipes dirigeantes des projets, l'orientation nécessaire à la bonne conduite de leurs opérations quotidiennes liées aux activités financières, budgétaires et comptables, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Echanger sur un certain nombre de procédures qui constituent aux yeux des bailleurs de fonds des standards de bonne gestion financière au sein des projets et programmes qu'ils financent. Améliorer les connaissances des bénéficiaires des accords/conventions sur les procédures des bailleurs de fonds ; ✓ Renforcer les capacités des responsables financiers et comptables dans la gestion financière des projets ✓ Améliorer la gestion financière des projets ; ✓ Accroître le niveau des décaissements afin de permettre la bonne implémentation des activités du projet. <p>A la fin de la session d'information les participants auront :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquis plus de connaissances sur les procédures de décaissement et les procédures d'achat des bailleurs de fonds ✓ Une meilleure compréhension des systèmes de gestion financière au sein des projets ; ✓ Les aptitudes nécessaires pour accroître le niveau des décaissements afin de permettre une mise en œuvre efficiente | 06 au 13 août 2017 | <p>FCFA 850 000 HT Incluant l'hébergement et le déjeuner pris en commun</p> |
|---|---|--|--|---|--------------------|--|

| | | | | | | |
|---|---|--|---|--|--------------------|---|
| | | | | des activités des projets par une meilleure disponibilité de ressources. | | |
| 5 | <p>Savoir organiser et exploiter les relations entreprises – commissaires aux comptes selon le droit OHADA</p> | <p>Les relations entreprises sont régies par de nombreuses dispositions au plan international et au niveau droit OHADA, droits, obligations, responsabilités etc.</p> <p>En pratique, de nombreuses incompréhensions sont notées lors des missions voire tout au long de l'année entre la direction, les services, le conseil d'administration, le comité d'audit, etc. et le commissaire aux comptes, tenant, entre autres, à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'étendue des travaux • la forme et le contenu des rapports • la justification des options de gestion • normes à appliquer • Etc. <p>Cette situation est parfois préjudiciable aux parties (refus d'exécuter certains travaux, opinion incomprise...)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Administrateurs de sociétés ✓ Directeurs généraux, directeurs adjoints, secrétaires généraux ; ✓ Contrôleurs internes et de Gestion ; ✓ Auditeurs Internes ; | <p>L'objectif principal est de permettre aux participants de mieux appréhender :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ le contenu des obligations du CAC et des entreprises ✓ les limites des rôles de chaque partie ; ✓ les opportunités offertes aux entreprises dans le cadre de la gestion financière et comptable <p>Cette session a pour ambition de favoriser l'instauration de meilleures relations entre les entreprises et leurs CAC</p> | 13 au 20 août 2017 | <p>FCFA 850 000 HT</p> <p>Incluant l'hébergement et le déjeuner pris en commun</p> |

| | | | | | | |
|---|---|--|---|--|--------------------|--|
| 6 | <p>Comment s'organiser pour l'arrêté des comptes : le dossier de clôture ou dossier de travail du bilan comptable.</p> | <p>Produire les états financiers et les soumettre aux instances d'orientation et de décision de la société est une œuvre complexe car alliant, délais fiscaux, délais de contrôle et autres contraintes liées aux exigences de gestion.</p> <p>Il revient à chaque entité de mettre en œuvre les opérations de clôture de la manière la plus efficiente possible afin de produire des états financiers fiables et pertinents ; ce qui n'a pas toujours été le cas</p> <p>Bien d'aspects restent à être maîtrisés par les services comptables compétents et les différents acteurs impliqués.</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Directeurs financiers et comptables, responsables administratifs et financiers, chefs comptables, collaborateurs comptables et financiers, auditeurs internes. ✓ Toute personne ayant à organiser les opérations de clôture ou à intervenir dans leur mise en place. | <p>A l'issue de la formation, les participants devraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Disposer d'une méthodologie pour organiser et formaliser les travaux de clôtures intermédiaires et annuelles. ➤ Pouvoir améliorer la planification et la communication pour réduire les délais d'élaboration des comptes. ➤ Etre en mesure de : <ul style="list-style-type: none"> - formaliser les travaux de clôture - confectionner leurs dossiers de clôture et les documenter de façon appropriée - cerner les techniques de contrôles des travaux et leur mise en œuvre - réaliser pour chacun des cycles - Préparer leurs dossiers fiscaux - Réaliser les contrôles usuels des états financiers <p>Mieux gérer leurs relations avec les auditeurs</p> | 13 au 20 août 2017 | <p>FCFA 850 000 HT Incluant l'hébergement et le déjeuner pris en commun</p> |
|---|---|--|---|--|--------------------|--|

| | | | | | | |
|---|---|--|---|--|--------------------|--|
| 7 | Elaboration des états financiers et des rapports de gestion et des dossiers de Conseil d'Administration, Assemblées Générales et autres instances des sociétés | <p>Les obligations annuelles des sociétés et de nombreuses autres entités économiques prévoient la production :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des états financiers donnant une image fidèle du patrimoine, du résultat des opérations et de la situation financière de la société - de rapports de gestion à l'attention des instances de gestion, d'orientation et de contrôle ainsi que des tiers concernés | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Directeurs financiers et comptables ✓ Contrôleurs de gestion ✓ Auditeurs internes ✓ Directeurs opérationnels | <p>Préparer les dossiers de Conseil d'Administration et d'Assemblée Générale Ordinaire et , AGE</p> <p>Rappeler les obligations en matière de production et de diffusion des états financiers et des rapports de gestion ainsi que leur contenu</p> <p>Passer en revue la démarche générale d'élaboration des états financiers en fin d'année et des rapports de gestion</p> <p>Cerner les liens entre rapports de gestion et états financiers</p> <p>Connaître les destinataires des documents produits, les canaux de publications et les voies de communication possibles ;</p> <p>Etc.</p> | 13 au 20 août 2017 | FCFA 850 000 HT Incluant l'hébergement et le déjeuner pris en commun |
| 8 | Technique d'élaboration de manuel de procédures des services financiers et comptables | <p>L'acte uniforme OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises dispose, en matière d'organisation comptable :</p> <p>Article 16</p> <p>« Pour maintenir la continuité dans le temps de l'accès à l'information, toute entreprise établit une documentation décrivant les procédures et l'organisation comptables.</p> <p>Cette documentation est conservée aussi longtemps qu'est exigée la présentation des états financiers successifs auxquels elle se</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Directeurs financiers et comptables ✓ Chefs comptables ✓ Comptables ✓ Auditeurs internes | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquérir une méthodologie efficace de rédaction d'un manuel de procédures comptables et financières intégrant les aspects informatiques de la gestion de ces différentes procédures. ✓ Acquérir une efficacité de diffusion et d'application d'un manuel de procédures financières et comptables. ✓ Maîtriser les différentes procédures relatives à la gestion comptable et financière ; | 13 au 20 août 2017 | FCFA 850 000 HT Incluant l'hébergement et le déjeuner pris en commun |

| | | | | | | |
|--|--|---|--|--|--|--|
| | | <p>rapporte.... »</p> <p>Ces dispositions ne sont pas toujours respectées pour diverses raisons, tenant aux moyens, à la disponibilité des ressources (humaines, matérielles et autres.</p> | | | | |
|--|--|---|--|--|--|--|

Informations :

ACECA International Sarl : 00 226 25 31-37-44 ou 70 25-07-44 / 75 25 07 44

Cabinet PANAUDIT Niger : 00 227 20 74 39 71 ou 00227 96 53 01 01

MEC – NIGER : 00 227 20 73 83 96 ou 00227 97 58 10 97

Délais d'inscription

1^{er} Groupe 02/08/2017

2^{ième} Groupe 09/08/2017

Site web :

www.aceca-international.com

www.mec-niger.net

Les fiches d'inscriptions peuvent être téléchargées, remplies et retournées au Cabinet ACECA International Sarl.